

## Vacance de poste

### Délégué régional académique à la recherche et à l'innovation pour la région Guadeloupe

NOR : ESRR2534687V

→ Avis

MESRE – DGRI SITTAR C4

Est déclaré vacant au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, l'emploi de délégué régional académique à la recherche et à l'innovation pour la région Guadeloupe à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026.

Le titulaire de cet emploi sera responsable de la délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (Drari) pour la région Guadeloupe et exercera ses fonctions sous l'autorité du recteur de région académique de la Guadeloupe, qu'il assistera dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de la culture scientifique, technique et industrielle dans la région, ainsi que dans l'enseignement supérieur. Il favorisera, dans la région, les actions des établissements publics ou des organismes relevant du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace. Le délégué régional académique est placé sous l'autorité fonctionnelle du préfet de région, dont il est le conseiller en matière de recherche et d'innovation, et entretient à ce titre des relations de travail étroites avec le secrétaire général pour les affaires générales (participation aux réunions de service / appui à la mise en œuvre du contrat de convergence et de transformation / expertises dans le cadre de l'Interreg, etc.).

Les missions et l'organisation de la drari sont décrites dans les articles R. 112-2 à R. 112-7 du Code de la recherche. Les principales missions de la délégation de la Guadeloupe sont les suivantes :

- contribuer à la cohérence des initiatives prises dans la région avec les orientations de la politique nationale de recherche et d'innovation ;
- favoriser les actions des établissements publics ou des organismes relevant du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- vérifier la réalité de l'affectation à la recherche des dépenses prises en compte pour la détermination du crédit d'impôt recherche et apprécier les caractères scientifique et technique du projet de recherche présenté pour la qualification de jeune entreprise innovante ;
- mener ou susciter toutes les actions utiles en vue de l'émergence ou du renforcement de pôles de recherche et de technologie ouverts sur le monde socio-économique ;
- développer les actions de valorisation, organiser les transferts de technologie de la recherche publique vers les entreprises et encourager la diffusion des nouvelles technologies vers les petites et moyennes entreprises ;
- accompagner les initiatives territoriales visant à développer et diffuser la culture scientifique, technique et industrielle, veiller à leur articulation avec la stratégie nationale, assurer le relais dans la région des actions mises en œuvre par l'État dans le domaine ;
- assurer le suivi du volet recherche du plan chlordécone en Guadeloupe, en relation avec le délégué de Martinique.

Le titulaire de cet emploi sera responsable de la délégation régionale académique à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (Draesri) pour la région académique de la Guadeloupe. La fonction implique de nombreuses relations partenariales sur le territoire ainsi qu'avec le délégué de la Martinique et la déléguée de la Guyane ; le management d'une équipe de quatre agents (chargé(e) de mission enseignement supérieur, chargé(e) de mission lutte contre les violences sexistes et sexuelles [VSS], chargé(e) d'ingénierie de projets, assistant(e)-gestionnaire).

Pour exercer ses missions, le titulaire devra justifier d'une solide expérience professionnelle dans les domaines de la recherche et de l'innovation, une forte réactivité, de qualités rédactionnelles et une bonne connaissance des politiques publiques correspondantes, notamment celles relatives aux universités et en particulier le contrat d'objectifs, de moyens et de performances (Comp). Il est notamment attendu du titulaire une fine connaissance des dispositifs France 2030 et des financements européens pour la recherche et l'innovation (Horizon Europe, Widening) dont il incitera la mobilisation par les acteurs et partenaires de l'écosystème régional.

Il devra appartenir à un corps de la fonction publique de catégorie A, fonctionnaire ou assimilé, ou être officier ou agent contractuel d'un niveau équivalent. Il ou elle sera nommé(e) par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace pour une durée de trois ans, renouvelable une fois.

Il sera accueilli sur le poste par la voie de la mise à disposition. En sa qualité de délégué régional académique, il pourra percevoir une indemnité de fonction qui se compose d'une part fixe annuelle et d'une part variable annuelle telles que prévues par le décret n° 2022-1185 du 25 août 2022 et l'arrêté du 25 août 2022.

Le dossier de candidature sera constitué, d'une part, d'une lettre de motivation qui permette d'apprécier l'expérience du candidat ou de la candidate dans l'administration de la recherche et sa capacité à établir des liens avec le monde socio-économique et, d'autre part, d'un curriculum vitae détaillé.

Conformément aux dispositions de l'article R. 112-5 du Code de la recherche, les candidatures doivent être transmises, dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche :

- soit par courrier aux deux adresses suivantes (la date du cachet de la poste faisant foi) à l'attention :
  - de Monsieur le recteur de région académique de la Guadeloupe (rectorat de région académique, parc d'activités La Providence, ZAC de Dothémare, BP 480, 97183 les Abymes cedex) ;
  - de DGRI-Ugarh, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, 1 rue Descartes, 75231 Paris cedex 05 ;
- soit par messagerie électronique aux deux adresses suivantes :
  - [ce.recteur@ac-guadeloupe.fr](mailto:ce.recteur@ac-guadeloupe.fr)
  - [drari-gestion@recherche.gouv.fr](mailto:drari-gestion@recherche.gouv.fr)

Des renseignements complémentaires sont éventuellement disponibles au rectorat de région académique à l'adresse [ce.recteur@ac-guadeloupe.fr](mailto:ce.recteur@ac-guadeloupe.fr) ou au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace à l'adresse [drari-gestion@recherche.gouv.fr](mailto:drari-gestion@recherche.gouv.fr)